

4. Quelle est la politique du gouvernement relativement à la production et à l'usage du tabac au Canada?

5. Combien le ministère de l'Industrie et du Commerce a-t-il dépensé pour favoriser l'exportation du tabac durant l'année la plus récente pour laquelle les chiffres existent?

6. Le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il accordé des subventions à l'industrie du tabac et, dans l'affirmative, quels en ont été les bénéficiaires et quel a été le montant de chacune des subventions?

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** 1. Au cours de l'année financière 1969-1970 il a été perçu \$193,791,374.63 en droits d'accise et \$291,346,502.56 en taxes d'accise sur les cigares, cigarettes et le tabac manufacturé. La taxe de vente habituelle s'applique aussi à ces articles mais aucune statistique n'est disponible en ce qui concerne le revenu provenant de la vente de chaque produit en particulier.

2. 1968-1969, \$536,160; 1969-1970, \$489,337.

3. Au cours de l'année financière de 1968-1969, la Direction générale des services d'hygiène du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a consacré \$239,649 à la recherche et l'éducation sanitaire visant à détourner les gens de l'usage du tabac.

4. La politique du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social vise à détourner les gens de l'usage du tabac et à inviter ceux qui continuent de fumer d'utiliser des produits moins nocifs ou de moins fumer.

5. Le ministère de l'Industrie et du Commerce durant l'année financière 1969-1970 a dépensé environ \$15,000 pour une mission commerciale favorisant l'exportation de tabac.

6. Oui; au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1970, les compagnies suivantes ont reçu une offre aux termes de la loi stimulant le développement de certaines régions: Tobacco Acres Ltd., Brooklyn, Î.-P.-É., \$29,606; Joseph C. Spriet, Montague, Î.-P.-É., \$7,219; Belfast Tobacco Growers, Belfast, Î.-P.-É., \$80,000; Island Tobacco, Montague, Î.-P.-É., \$260,000; Iona Farms Ltd., Iona, Î.-P.-É., \$42,089; John A. Power Ltd., Greenfields, Î.-P.-É., \$4,700; Riverbrook Farms Ltd., Hillarton, N.-É., \$18,000; Bastos du Canada, Louiseville, Québec, \$467,502.

#### L'AIDE DU CANADA À L'AFRIQUE FRANCOPHONE

##### Question n° 1964—M. Skoberg:

1. Quel est le montant total du programme d'aide du Canada à l'Afrique francophone?

2. Le gouvernement connaît-il le montant de l'aide fournie par la province de Québec à l'Afrique francophone et, dans l'affirmative, quel est le montant total de cette aide?

3. Combien y a-t-il d'ambassades du Canada en Afrique francophone?

[M. Douglas (Assiniboia).]

4. Quand ces ambassades ont-elles été construites ou achetées?

5. De combien d'employés chaque ambassade dispose-t-elle?

6. Quel est le total des traitements à chaque ambassade?

7. Quel est le montant total payé pour l'entretien de chaque ambassade?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Dans la mesure où l'Agence canadienne de développement international et le ministère des Affaires extérieures sont concernés: 1. Le montant total des crédits affectés au programme d'aide bilatérale du Canada à l'Afrique francophone est \$34.1 millions pour l'année financière 1969-1970.

2. Non.

3. Il y a actuellement cinq ambassades canadiennes en Afrique francophone.

4. Nous avons pris possession de ces ambassades aux périodes suivantes:

Dakar, Sénégal; louée en 1966, puis achetée en 1968. Abidjan, Côte d'Ivoire: louée en 1969. Tunis, Tunisie: louée en 1966. Kinshasa, Congo: louée en 1967. De 1963 à 1967, l'ambassade était située dans un autre bâtiment qui était auparavant occupé par le service des Délégués commerciaux. Yaounde, Cameroun: louée en 1963.

5. Nombre d'employés

	Affectés Depuis Ottawa	Engagés sur place	Total
Dakar	11	7	18
Abidjan	7	8	15
Tunis	8	7	15
Kinshasa	9	7	16
Yaounde	8	9	17

6. Salaires: Dakar, \$144,065; Abidjan, \$77,941; Tunis, \$98,508; Kinshasa, \$76,489; Yaounde, \$91,318.

7. Coût opérationnel\*: Dakar, \$349,646; Abidjan, \$221,794; Tunis, \$166,745; Kinshasa, \$245,429; Yaounde, \$252,501.

\*Ces chiffres sont basés sur l'année financière 1969-1970.

#### L'ORDINATION AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

##### Question n° 1975—M. Robinson:

1. Utilise-t-on un ordinateur au ministère des Travaux publics et, dans l'affirmative, dans quelle mesure?

2. Programme-t-on l'ordinateur 24 heures par jour et, sinon, pour quelle raison?

3. Combien d'heures compte-t-on utiliser l'ordinateur?

4. Quel a été le coût annuel des services d'ordinateur de 1960 à 1970 inclusivement?

5. Combien de programmes sont en cours de préparation pour l'ordinateur et quel sera l'effet de chacun sur l'efficacité du Ministère?